

Partenariat AFSSA-InVs-FNPF

La FNPF s'implique dans le Plan National d'Actions sur les polychlorobiphényles (PCB) en contribuant à la première étude d'imprégnation aux PCB sur la santé humaine

A l'occasion de l'installation du comité de pilotage national PCB et de la présentation par les pouvoirs publics du plan interministériel d'actions qui s'articule autour de six grands axes, la FNPF a proposé à Mme la secrétaire d'Etat à l'écologie de s'engager aux côtés de l'AFSSA et de l'INVS dans l'amélioration de la connaissance du risque sanitaire et de sa prévention.

C'est une étude sans précédent qui est menée depuis mars 2008 : l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), l'Invs ont lancé la première étude d'identification de l'imprégnation aux PCB des consommateurs de poissons d'eau douce. Les pêcheurs de loisir étant les premiers concernés, la FNPF et les Fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (FDAAPPMA) concernées, ont offert leur coopération.

Une étude attendue de la population : la pollution de certains cours d'eau français par les pyralènes, son impact sur les poissons et sur les consommateurs, ont suscité un vif émoi auprès du grand public, après que plusieurs médias nationaux se soient emparés du sujet.

Les résultats permettront de lever, ou pas, le principe de précaution qui a conduit à interdire la consommation de certaines espèces de poissons, mais aussi de quantifier l'imprégnation des forts consommateurs de poissons de rivière suivant les bassins. Ces résultats seront comparés aux niveaux d'imprégnation par les PCB et dioxines en France, à ceux des autres pays, en complément d'autres études, notamment l'étude InVs-AFSSA sur l'imprégnation par les dioxines et les PCB des populations vivant autour des incinérateurs d'ordures ménagères.

La FNPF, soucieuse de l'information des pêcheurs sur les risques encourus, participe en les sensibilisant et en aidant au recrutement des participants à l'étude d'imprégnation.

L'étude est réalisée sur 6 sites repartis sur le territoire français. 4 sites, présentant des différents niveaux de contamination, ont été sélectionnés sur la base de la cartographie de contamination établie par le MEEDDAT, de la connaissance passée de l'industrialisation à proximité des rivières, de la présence de pêcheurs amateurs ou professionnels en nombre suffisant.

2 sites témoins, non contaminés, ont également été choisis afin de servir de point de comparaison.

Dans chaque site (lire la liste ci-contre) 150 pêcheurs, ou conjoints de pêcheur -soit 900 personnes- vont être sélectionnés de manière aléatoire par l'AFSSA avec l'aide des Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, et de leurs Associations Agréées de Pêche. Le travail préparatoire

d'information et de recensement, réalisé par les structures associatives de pêche, a permis à l'AFSSA d'avancer efficacement dans ce long travail d'analyse. 2.000 appels téléphoniques d'adhérents sont prévus, afin de trouver des personnes qui correspondent aux critères de sélection.

Les critères de sélection sont principalement : être majeur, être âgé de 70 ans au plus, être pêcheur adhérent d'une association agréée de pêche ou résider dans le même foyer, consommer au moins 10 fois par an depuis au moins 5 ans du poisson pêché (anguille, barbeau, brème, brochet, carpe, silure), accepter le volet biologique. Un protocole de communication interne aux adhérents a également été mis en place entre l'AFSSA et la FNPF. Outre des appels téléphoniques, des courriers détaillant l'étude et la problématique des PCB, seront envoyés. De plus, tout le long de cette étude, la FNPF et les Fédérations Départementales pour la Pêche seront informées des avancées de l'étude.

Aujourd'hui, après la validation du questionnaire par la commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et le Comité de Protection des personnes, l'étude nationale est sur le point de débiter. Les prochaines étapes sont le recrutement des pêcheurs, la réalisation d'une enquête de consommation alimentaire et d'un prélèvement sanguin auprès des sujets recrutés. La FNPF et les fédérations y jouent un rôle essentiel. Il est prévu que ce travail minutieux s'étale sur 3 années.

Calendrier prévisionnel de l'étude

- *Mars à Mai 2008* : sélection des sites, préparation de l'étude et définition du questionnaire
- *Juin à Octobre 2008* : étude pilote pour valider le questionnaire (appel d'offre pour la passation des questionnaires ; dossiers Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et Comité de Protection des Personnes (CPP))
- *Novembre 2008 à Mai 2009* : Recrutement des participants, passation des questionnaires et prélèvements biologiques
- *Année 2009* : analyses biologiques ; prélèvement et analyse des poissons
- *Janvier-Juin 2010* : Analyses statistiques
- *Juillet 2010* : Premiers résultats de l'étude
- *Février 2011* : Rapport final

Pour plus d'informations : www.afssa.fr , rubrique *Actualité*.